

BO CASTELLET

**POUR AFFICHAGE****COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX**

Commune de : LE CASTELLET

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

**Rappel :**

*Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.*

**Horaires des coupures :**

mardi 20 janvier 2026

de 08h30 à 11h30

**Quartiers ou lieux-dits :**

61, 115, 96, 172, 212 chemin DU JAS CLAIR

914, 958, 986 chemin DE LA SUFFRENE

5, 83, 129, 177, 183, 331, 335, 387, 82, 264, 270 chemin DU VALDARAY

587, 853, 877, 895, 915, 999, 1019, 1175, 456, 532, 688, 768, 904, 970, 1008 chemin DU GRAND PIN

227, 401, 314 chemin DE LA ROCHE DU SAULE

1117, 1125, 1161, 1399, 1513, 1106, 1524 chemin DES FAREMBERTS

831, 977, 678, 736 chemin DE LA FONTAINE DE CUGENS



BO CASTELLET

**POUR AFFICHAGE****COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX**

Commune de : LE CASTELLET

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.



Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

**Rappel :**

*Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.*

**Horaires des coupures :**

mardi 20 janvier 2026

de 13h45 à 16h15

Quartiers ou lieux-dits :

191, 309, 685, 767, 584, 588, 744, 768 chemin DU REAL MARTIN

618, 802 chemin DU PONT DE LA BRAQUETY